

elles avaient fait un plus fréquent usage de l'acte de contrition parfaite ou d'amour pur.

Sa certitude en rapport avec l'état de grâce

Bien des personnes se posent la question de savoir si elles sont en état de grâce. Ne pouvant y donner une réponse satisfaisante, elles vivent dans des transes et des inquiétudes continues qui souvent paralysent leur marche ascendante dans la voie de la perfection. L'acte d'amour parfait leur apportera la tranquillité de conscience.

Dans les Saintes Ecritures, en effet, l'acte d'amour parfait nous est toujours représenté comme infailliblement accompagné de l'infusion de la grâce : *J'aime ceux qui m'aiment* (Prov., Viii, 17) ; *La charité couvre la multitude des péchés* (I Pierre, IV, 8). Or comme il nous est impossible de constater avec certitude que nous avons fait un acte d'amour parfait, il s'en suit que, après l'avoir fait, nous pouvons nous considérer comme étant en paix avec Dieu et avoir la tranquillité de conscience. Combien d'âmes soumises à des épreuves pourraient trouver là le remède à leurs souffrances.

Il est facile de comprendre que nous pouvons constater, avec certitude, que nous avons fait un acte d'amour parfait, car cet acte n'est en définitive qu'un acte de la volonté absolument comparable, aux yeux du sens intime, aux actes ordinaires et naturels de la volonté, à ces actes de chaque jour par lesquels nous aimons